Les sites web des écoles des Deux-Sèvres...

De nouveaux outils de publication permettent de les faire vivre

Si, comme le montre l'article précédent, la diffusion des outils de construction de « sites dynamiques » change les conditions de contribution et d'actualisation en facilitant coopération et partage, en ouvrant des opportunités nouvelles ; elle met aussi en évidence la nécessité de responsabiliser tous les acteurs, et modifie le « paysage » des sites web des Deux Sèvres. Ainsi se développe de nouveaux usages des sites d'école, en adéquation avec les objectifs du B2i

Il y a quelques années, l'arrivée d'Internet dans les écoles et de ses possibilités de communication, de recherche et de publication a permis la création de sites *web* d'écoles primaires. Ce nouvel outil redynamisait les activités de productions écrites qui étaient ainsi motivées par des situations de communication réelle vers un public qui n'avait pas de limite. De nombreux enseignants enthousiastes avaient très vite compris un autre intérêt, celui de rompre l'isolement et de nombreux sites voyaient le jour dans les secteurs ruraux. Ainsi, le site de l'école de Piquecos

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/piquecos/ voyait le jour dès janvier 1996.

Passées les premières années d'enthousiasme, il faut reconnaître que de nombreux sites n'ont pas connu le développement espéré avec des mises à jour irrégulières et parfois devenues inexistantes. Les nombreuses tâches techniques que nécessitaient le site *web* (création de pages html dans un logiciel spécifique, respect des liens dans le sommaire pour éviter les liens « brisés », mise en ligne grâce à un logiciel de FTP) étaient assurées bien souvent par l'enseignant à l'origine du projet ou par l'aide-éducateur. Il suffisait que l'un ou l'autre quitte l'école pour que le site reste figé avec un contenu très rapidement obsolète.

En novembre 2000, le Ministère de l'Education Nationale a défini dans le *Brevet Informatique et Internet* les compétences minimum que doivent avoir les élèves dans le domaine des TIC. L'importance de l'utilisation des TIC comme outils en classe a ainsi été affirmée au travers d'activités de communication, de recherche, de création.

Ainsi, sans négliger les projets de publication traditionnelle comme les journaux ou magazines d'école, le développement des outils de production de sites web dynamiques permet de publier des documents sans être un technicien et en se concentrant sur le fond plutôt que sur la forme. Avec des compétences minimum en traitement de texte et en gestion de fichiers, il est désormais possible de faire évoluer le site web sans que l'enseignant fasse obligatoirement appel à un intermédiaire pour voir les documents de ses élèves en ligne.

De l'outil de communication proche du forum (*blog*) au site collaboratif de type webzine (*SPIP*, *site-auto*, *guppy*...), en passant par l'outil de mutualisation sur une page (*wiki*), la gamme d'outils mis - gratuitement - à la disposition des écoles s'élargit. La communauté des enseignants s'organise et diffuse des modèles de sites pré-définis (les squelettes *EVA* de *SPIP*, *site-auto* 3.7 de David Ducrocq par exemple) permettant à une classe, moyennant une aide à

la création initiale (que les IAI peuvent apporter), de maintenir un site réellement dynamique, sans intermédiaire. Lors de la présentation de ces outils, il faut bien en préciser l'intérêt mais aussi les limites qui sont très vite acceptées au regard des grands avantages qu'ils procurent. On peut penser que le style graphique des sites scolaires souffre un peu de l'uniformisation des outils, mais la réactivité compense largement ce défaut.

Dans le département des Deux-Sèvres, trois catégories d'écoles ayant des sites web se présentent donc :

- Dans la première, on peut trouver des écoles qui avaient commencé il y a plusieurs années un site *web* classique de type *html* et qui continuent tant bien que mal à l'alimenter plus ou moins régulièrement. L'école *Gutenberg* à Parthenay fut l'une des premières dans le département à avoir un site *web*¹ (en profitant de la politique volontariste « ville numérisée » de Parthenay) et ses enseignants continuent à le mettre à jour.
- Dans la deuxième catégorie, on trouve des écoles qui, comme les précédentes, ont pendant un moment géré et alimenté un site *web* classique. Pour certaines, l'apparition de sites dynamiques a permis de mettre en place un vrai travail de réseau entre plusieurs écoles. C'est le cas, par exemple, du Réseau Rural d'Ecoles Clessé / La Chapelle St Laurent / Chanteloup² qui utilise *site-auto* pour favoriser la mise en ligne des productions des élèves et développer les travaux coopératifs entre les différentes classes. D'autres écoles comme l'école primaire publique de St Varent ont créé leur site de type dynamique³ tout en gardant le contenu de l'ancienne formule dans une rubrique archives. Cela leur permet de pallier au départ de l'aide-éducateur et de continuer à faire vivre le site.
- Dans la troisième catégorie, se trouvent des écoles n'ayant pas encore franchi le pas de créer un site *web* ancienne formule et qui osent le faire en utilisant des outils du type *SPIP*. Des collègues persuadés de l'intérêt pédagogique du site *web* en terme de production, de communication et d'ouverture vers l'extérieur ont très vite intégré le fonctionnement de l'outil et se sont focalisés vers l'intérêt premier, la publication de document. Quelques exemples sont disponibles à cette adresse :

http://hebergement.ac-poitiers.fr/ecoles79/pedago/ecoles.htm

Parallèlement à cela, des sites coopératifs ou des portails regroupant les projets de plusieurs écoles se sont créés. Cela permet aux enseignants de se retrouver autour d'un projet pédagogique commun, d'établir des passerelles avec les autres sites. L'alimentation du site ne repose pas obligatoirement sur les quelques enseignants d'une petite école mais sur tous les enseignants participant au projet. Le regroupement des écoles d'un secteur de collège, par exemple, semble être une solution intéressante qui a la faveur des enseignants. À titre d'exemple de sites coopératifs, on trouve le site des écoles du secteur de collège de Ménigoute⁴, le site des écoles du secteur d'Argenton-Château⁵ avec un espace production pour les élèves et un espace réservé aux enseignants.

Au niveau des portails, il faut noter par exemple, celui de la ville de Niort⁶ qui propose un accès possible vers les sites existants ou à venir des écoles, celui développé dans le cadre de la liaison écoles/collège du Marchioux de Parthenay⁷.

parthenay.fr/Parthenay/creparth/Ecoles publiques/district/gutenberg/index.html

¹ L'école Gutenberg à Parthenay <u>http://www.cc-</u>

² Réseau Rural d'Ecoles Clessé/La Chapelle St Laurent/Chanteloup http://rre-bocage.ouvaton.org/

³ Site ce l'école primaire publique de St Varent http://hebergement.ac-poitiers.fr/e-stvarent/

⁴ Le site des écoles du secteur de collège de Ménigoute http://194.250.166.231/reccpm/

⁵ Le site des écoles du secteur d'Argenton-Château <u>http://e-reseau-argenton-chateau.ouvaton.org</u>

⁶ Portail de de la ville de Niort http://81.255.35.205/

⁷ Liaison écoles/collège du Marchioux de Parthenay http://194.250.166.231/etab-pub-parthenay/

Des sites coopératifs voient même le jour au niveau d'une circonscription comme ceux des associations *USEP* de St Maixent ou de Bressuire⁸ en attendant un possible espace débutants en projet pour le département.

Les écoles des Deux-Sèvres ont plusieurs solutions pour l'hébergement des sites, l'hébergeur devant accepter les scripts en langage *php* :

- un hébergeur privé et payant (ouvaton.org);
- des collectivités locales (ville de Niort, communauté de communes de Parthenay) ;
- un serveur proposé par l'académie de Poitiers.

Avec le développement des sites d'écoles, des interrogations voient le jour concernant le problème de la responsabilité de l'hébergeur et du « directeur de publication », le respect du droit à l'image et des règles de la propriété intellectuelle. Une concertation académique a permis d'apporter un début de réponse⁹, mais ne prétend pas anticiper l'ensemble des problèmes possibles. C'est en marchant que l'on avance...

On peut espérer qu'au fur et à mesure de l'intégration de ces nouveaux outils par les écoles, les élèves deviendront de futurs citoyens pleinement conscients des possibilités mais aussi des contraintes et des règles liées à l'usage des TIC, en fait qu'ils maîtriseront les compétences du Brevet Informatique et Internet.

Bruno Blanchet, conseiller pédagogique TICE Inspection académique des Deux-Sèvres

⁸ Association USEP de Bressuire http://web-ia.ac-poitiers.fr/web79/usep.bressuire/

⁹ http://www.ac-poitiers.fr/voir.asp?p=matice/actions/action31.htm